



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE PARENTS

Salle 5080 du centre administratif du CSSMI, 430 Boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache

6 octobre 2022, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée	
2. Parole au public	
3. Adoption de l'ordre du jour	
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 juin 2022	
5. Mot de la présidence du comité de parents et présentation du comité exécutif 2021-2022	
6. Salutations de la direction générale	
7. Dépôts de documents :	
7.1 Rapport annuel 2021-2022 (<i>lien</i>)	
7.2 Calendrier des réunions 2022-2023	
7.3 Régie interne (<i>lien</i>)	
7.4 Description des postes en élection	
7.5 Présentation du CSSMI	
7.6 Correspondance reçue	
8. Nomination des parents pour le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du CSSMI (CCSEHDAA)	
9. Procédures d'élection :	
9.1 Nomination d'une présidence d'élection	
9.2 Adoption des procédures d'élection	
9.3 Nomination de 2 scrutateurs	
PAUSE	
10. Élection : (<i>Les 5 parents au CA font partie d'office du comité exécutif du CP qui rassemble 13 personnes</i>)	
10.1 Présidence du comité de parents (<i>membre du comité exécutif du comité de parents (ECP)</i>)	
10.2 Vice-présidence (<i>membre du ECP</i>)	
10.3 Secrétariat interne (<i>membre du ECP</i>)	
10.4 Trésorerie (<i>membre du ECP</i>)	
10.5 Délégué.E au comité exécutif du Regroupement des comités de parents Laval-Laurentides-Lanaudière (RCP-3L) (<i>membre du ECP</i>)	
10.6 Délégué.E votant.E à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) (<i>membre du ECP</i>)	
10.7 Conseiller.E.s (<i>membres du ECP</i>)	
10.8 Délégué.E #2 à la FCPQ	
10.9 Substitut à la FCPQ	
10.10 Substitut au comité exécutif du RCP-3L	
10.11 Délégué.E au comité consultatif du transport du CSSMI (CCT)	
10.12 Substitut au CCT	
11. Nomination de parents pour le sous-comité CSSMI sur les frais exigés des parents	
12. Varia :	
12.1 Dossier Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)	
12.2 Motion de félicitations	
12.3 Évaluation de la rencontre	
13. Levée de l'assemblée	